

INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



En bref...

Adresse touchée

5770, boulevard Monk

Investissements

Plus de 745 000\$

Calendrier

Du 10 Juillet à la
mi-décembre 2017

Horaire

Du lundi au vendredi,
entre 7 h et 17 h

Travaux plus bruyants après 8 h

Entrepreneur

Construction Madux

Travaux de sécurisation des façades

Tous les cinq ans, l'Office doit inspecter tous ses bâtiments de cinq étages et plus. C'est une obligation légale pour les propriétaires. À la suite de l'inspection des façades de l'immeuble, l'Office doit réaliser des travaux pour sécuriser le revêtement du bâtiment et des balcons. Les travaux suivants permettront de conserver votre immeuble en bon état plus longtemps :

- ▶ le béton et la brique seront réparés à certains endroits;
- ▶ les joints de brique seront refaits;
- ▶ certains balcons et leur garde-corps seront réparés;
- ▶ le scellant sera refait;
- ▶ les fenêtres de tous les logements seront remplacées;
- ▶ les portes-fenêtres de tous les logements seront remplacées, excepté celles des appartements 308, 408, 508 et 608.

Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ poussière,
- ▶ présence d'équipements.

Inconvénients majeurs

- ▶ Vous n'aurez **pas accès à vos balcons** à certains moments. Surveillez les avis à cet effet.
- ▶ **Vous devrez enlever votre climatiseur si l'entrepreneur vous remet un avis à ce sujet.**
- ▶ Il est **préférable de fermer vos fenêtres** pour éviter que la poussière entre dans votre logement **lorsque l'entrepreneur travaille à proximité.**
- ▶ Au besoin, l'**OMHM s'assurera de climatiser votre logement** si l'entrepreneur doit **bloquer vos portes et vos fenêtres** pendant plus de 5 jours.

Merci! Votre patience et votre collaboration sont appréciées.

Avec vous



Rencontre d'information du **6 Juillet 2017**:

- ▶ À cette rencontre, **25 locataires** étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.
- ▶ Les locataires qui possèdent une antenne satellite ou régulière ont été avisés qu'ils devaient poser une attache (TY-RapMD) à leurs antennes afin que l'entrepreneur puisse les identifier et vous les remettre une fois les travaux terminés. Vous pourrez ainsi coordonner l'installation et le rebranchement avec votre fournisseur de services de télécommunication après avoir communiqué avec votre agente de liaison Nana Bwatshia, au 514 868-3265. L'OMHM a aussi confirmé qu'il rembourserait les frais d'installation et de rebranchement ainsi que les frais de service pour la période pendant laquelle vous n'avez pas eu de services. Votre nouvelle antenne devra être fixée à un nouveau support fourni par l'OMHM.

À vous d'agir — Rôle du locataire

1. Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devrez :
 - ▶ dégager votre balcon (voir fiche en annexe);
 - ▶ enlever votre climatiseur.
2. Entrer dans l'immeuble par une autre entrée que l'entrée principale.
3. Surveillez les **avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
4. Surveillez les **avis sur la porte de votre logement** pour savoir si vous devez enlever votre climatiseur.
5. Surveillez les **avis sur la porte de votre logement** pour connaître l'heure et la date des travaux sur votre balcon. L'entrepreneur vous informera **au moins 48 heures à l'avance**. Les **rendez-vous** seront fixés entre **8 h et 17 h**.



Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Nana Bwatshia**, votre agente de liaison, en composant le **514-868-3265**.

Travaux réalisés par :



Office municipal
d'habitation
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine
de Montréal



Société
d'habitation

Québec



L'OMHM À VOTRE SERVICE!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7

514 872-OMHM (6646)

RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

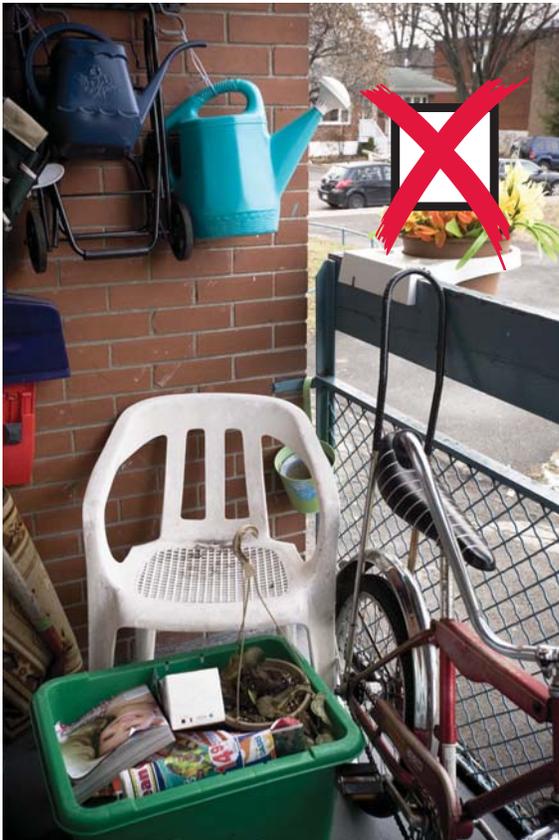
Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

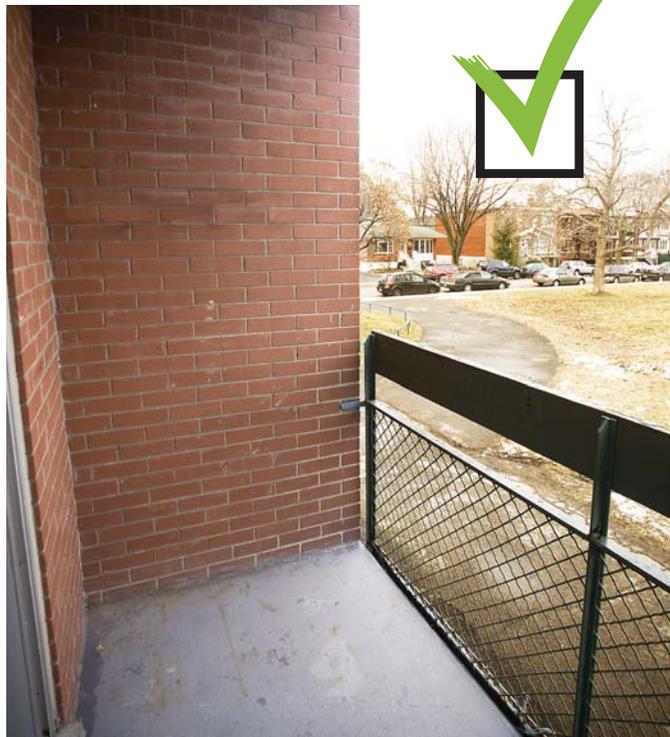
Votre balcon

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer votre balcon** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve sur votre balcon, incluant les bicyclettes et les antennes satellites accrochées au garde-corps



Balcon dégagé,
prêt pour les travaux



Préparez-vous pour les travaux

À vous d'agir — Rôle du locataire

Vos portes

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos portes** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des portes
- ▶ Retirer les fils du téléphone ou du câble fixés autour ou sous la porte



Porte dégagée,
prête pour les travaux



Vos fenêtres

Lorsque l'entrepreneur vous le demandera, vous devez :

- ▶ **Préparer vos fenêtres** pour la venue des ouvriers
- ▶ Enlever tout ce qui se trouve à moins d'un mètre (3 pieds) des fenêtres
- ▶ Retirer les climatiseurs des fenêtres avant le début des travaux dans votre logement



Fenêtre dégagée,
prête pour les travaux

